



## **Code de bonne conduite du Bootcamp TAGGAT 2026**

Le présent Code de bonne conduite a pour objet de fixer les règles de conduite applicables aux participant·e·s, coaches, intervenant·e·s et membres de l'organisation du Bootcamp TAGGAT 2026. Il vise à garantir un environnement sûr, respectueux, inclusif et propice au bien-être, à l'apprentissage et à la pratique sportive. Toute personne participant ou prenant part au Bootcamp s'engage à respecter les dispositions du présent Code pendant toute la durée de l'évènement.

### **I. ENGAGEMENTS DES PARTICIPANT·E·S**

#### **1. Obligations et comportements attendus**

En tant que participant·e au Bootcamp TAGGAT 2026, je m'engage à :

- avoir un comportement correct et respectueux vis-à-vis des autres athlètes, des coaches, du personnel encadrant, des intervenants, des partenaires ou de toute autre personne impliquée dans le programme ;
- faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et d'esprit sportif ;
- encourager un climat positif, inclusif et collaboratif ;
- utiliser un langage approprié et courtois ;
- respecter les règles et les consignes de sécurité ;
- participer à toutes les activités proposées ;
- respecter les horaires communiqués ;
- avoir une tenue et un équipement adaptés à la pratique de mon sport ;
- respecter les locaux, les équipements et le matériel mis à disposition, en les utilisant avec soin, en maintenant les espaces propres et rangés, et en m'abstenant de toute dégradation ou utilisation inappropriée.

#### **2. Interdictions formelles**

Je m'engage à ne jamais :

- consommer du tabac, de la drogue, de l'alcool ou toute autre substance illicite ;
- exercer toute forme de harcèlement, qu'il soit verbal, physique, psychologique, sexuel ou en ligne (cyberharcèlement) ;

- perturber le déroulement des activités ;
- tenir des propos ou avoir un comportement violent, sexiste, raciste, insultant ou moqueur, sur le terrain, en dehors des activités ou sur les réseaux sociaux ;
- cautionner ou être à l'origine d'une quelconque forme de violence psychologique, physique, sexuelle, économique et fondée sur le genre, ou de négligence envers les autres ;
- participer à des activités, pouvant raisonnablement être considérées comme inappropriées ou culturellement méprisantes à l'encontre d'autrui, et plus particulièrement des jeunes et autres personnes vulnérables ;
- émettre ou partager des images ou commentaires qui pourraient être raisonnablement considérés comme inappropriés, dégradants ou indécents, susceptibles d'entraîner des dommages physiques ou émotionnels, ou de porter atteinte à la réputation.

## **II. SIGNALEMENT ET SANCTIONS**

### **1. Le non-respect des règles**

Tout manquement au présent Code de bonne conduite pourra donner lieu à toute mesure disciplinaire jugée appropriée (avertissement, exclusion temporaire d'une activité, etc.). En cas de faute grave (violence, vol, mise en danger, etc.), un renvoi immédiat du Bootcamp pourra être prononcé.

### **2. Signalement**

Toute personne ayant connaissance d'un comportement contraire au présent Code est invitée à en informer les responsables désignés dans les meilleurs délais. Les signalements seront examinés avec diligence, impartialité et dans le respect de la confidentialité, sous réserve des obligations légales de signalement.

## **III. OBLIGATIONS DES COACHS**

En tant que coach, je prends pleinement la mesure de mon devoir d'exemplarité, la responsabilité qui découle de mon rôle pour tou·te·s les participant·e·s, en particulier envers les jeunes athlètes.

### **1. Promotion des bonnes pratiques**

Je m'engage à :

- garantir que les séances de sport offrent une expérience sûre et inclusive ;
- respecter les droits, la dignité et la valeur de chaque participant·e sans discrimination ;
- signaler immédiatement à la personne référente en matière de sauvegarde, toute suspicion ou constat de mauvaise pratique ou d'abus. Je reconnais que je dois signaler toute préoccupation que je pourrais avoir. L'inaction n'est pas une option ;

- montrer l'exemple en matière d'esprit sportif et être un modèle pour les autres, y compris les athlètes ;
- respecter ma position de confiance et éviter de me retrouver seul·e avec un·e jeune, à l'écart des autres, sauf lorsque les circonstances l'exigent et que les mesures de protection appropriées sont mises en place ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le respect des horaires prévus, le bien-être et la protection des jeunes durant les activités, programmes et événements, notamment au moyen d'une supervision appropriée et de techniques d'encadrement sûres ;
- m'opposer à toute forme de harcèlement, de violence physique ou verbale entre les participant·es ou à leur encontre, et le cas échéant, intervenir de manière appropriée et informer la personne référente en matière de sauvegarde ;
- communiquer de manière constructive et adaptée à l'âge des jeunes, en m'interdisant toute attitude humiliante et dégradante ;
- veiller à ce que les informations confidentielles ne soient pas divulguées, sauf avec l'accord de toutes les personnes concernées ou lorsqu'un cas justifie une divulgation aux autorités compétentes.

## **2. Interdictions absolues**

Je m'engage à ne jamais :

- m'adonner à des jeux verbaux, physiques ou à connotation sexuelle avec des jeunes ou permettre qu'il·elle·s soient touché·e·s de manière inappropriée ;
- m'engager dans une relation intime avec un·e participant·e de moins de 18 ans, y compris tenir à son égard des insinuations à caractère sexuel ;
- solliciter ou exploiter un jeune à des fins personnelles ou financières ;
- me livrer à une utilisation inappropriée des réseaux sociaux, y compris engager des conversations privées avec les jeunes via les réseaux sociaux, et ne jamais publier de commentaires susceptibles de compromettre leur bien-être ou de leur causer du tort ;
- réduire un jeune en larmes, ou l'effrayer ou l'humilier pour le·la contrôler ;
- tolérer les violations des règles, toute forme de violence ou l'utilisation de substances interdites ;
- porter atteinte à l'intégrité physique et morale d'un jeune de manière directe ou indirecte.